

Démarches d'urbanisme

Les demandes d'autorisation de construire



Le service urbanisme vous accompagne dans la constitution de vos dossiers de demande. Pour toute question adressez-vous à la Direction des services techniques - Service urbanisme au 10 rue Etienne Dolet (sur rendez-vous uniquement). Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Fermé le mardi après-midi. Mail : urba@ville-kremlin-bicetre.fr

Quelle est la hauteur réglementaire d'un garde-corps ?

Pour prévenir les risque de chutes, un garde-corps est obligatoire pour les balcons, terrasses et loggias aux étages autres que le rez-de-chaussée et doit avoir une hauteur réglementaire minimale. Un dispositif de protection est obligatoire pour une fenêtre située aux étages autres que le rez-de-chaussée qui ne s'ouvre pas sur un balcon, une terrasse ou une galerie.

Questions - Réponses

- [Quelles sont les règles pour construire une clôture ?](#)

TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES

Et aussi...

- [Vie pratique en logement individuel \(maison\)](#)
- [Droits des copropriétaires](#)
- [Autorisation d'urbanisme](#)

Comment faire si...

- [J'achète un logement](#)

TOUS LES COMMENT FAIRE...

Et aussi...

- [Vie pratique en logement individuel \(maison\)](#)
- [Droits des copropriétaires](#)
- [Autorisation d'urbanisme](#)

Textes de référence

- [Code de la construction et de l'habitation : article R134-59](#)

Selon la localisation de votre terrain, et la nature de vos travaux, votre projet peut faire l'objet d'une consultation auprès de l'Architecte des Bâtiments de France ou de l'Inspection Générale des Carrières. Pour vérifier si votre projet se situe aux abords d'un monument historique ou dans une zone d'anciennes carrières, vous pouvez visualiser les pièces graphiques du PLU.

Pour de plus amples informations :

- Architecte des bâtiments de France Tour du Bois- Château de Vincennes- 94300 VINCENNES
01.43.65.25.34 sdap.val-de-marne@culture.gouv.fr
- Prendre un rendez-vous auprès de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
: <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous>
- Inspection Générale des Carrières 12 Place de la Porte de Vanves- 75014 Paris 01 40 47 58 00
Permanences le lundi, mercredi et vendredi matin. [En savoir +](#)

Quelle est la hauteur réglementaire d'un garde-corps ?

Pour prévenir les risque de chutes, un garde-corps est obligatoire pour les balcons, terrasses et loggias aux étages autres que le rez-de-chaussée et doit avoir une hauteur réglementaire minimale. Un dispositif de protection est obligatoire pour une fenêtre située aux étages autres que le rez-de-chaussée qui ne s'ouvre pas sur un balcon, une terrasse ou une galerie.

Questions - Réponses

- [Quelles sont les règles pour construire une clôture ?](#)

[TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES](#)

Et aussi...

- [Vie pratique en logement individuel \(maison\)](#)
- [Droits des copropriétaires](#)
- [Autorisation d'urbanisme](#)

Comment faire si...

- [l'achète un logement](#)

[TOUS LES COMMENT FAIRE...](#)

Et aussi...

- Vie pratique en logement individuel (maison)
- Droits des copropriétaires
- Autorisation d'urbanisme

Textes de référence

- Code de la construction et de l'habitation : article R134-59

Réseau de gaz naturel

Le réseau de gaz naturel passe peut-être dans votre jardin. Vous devez effectuer des travaux dans votre jardin ? Quelques conseils pratiques sont à suivre préalablement. Consulter [la fiche pratique](#).